

LA VISION DES COMMUNAUTÉS

Réponses des communautés au
budget 2021 de la Ville de Montréal

Présenté par la Coalition pour le définancement de la police

Le 26 novembre, 2020

defundthespvm.com

PLAN

1. La Coalition
2. Pourquoi définancer et réinvestir?
3. Définancer le SPVM
4. Reinvestir dans les communautés

LA

COALITION



DEFUND LA POLICE

FESTIVAL D'ARTS
MONTREAL.COM
13

NO JUSTICE
ALGO

DEFUND
THE POLICE

iskweu

MEMBRES FONDATEURS



Anti-Carceral Group

AQPSUD (l'Association Québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues)

ASTTeQ (Action Santé Travesti(e)s et Transsexuel(le)s du Québec)

Black Lives Matter Montreal

Black Rose Alliance

Black Student Network

Black-Indigenous Harm Reduction Alliance

BUMP (Burgundy Urban Mediation Project)

COBP

Cruise Control

Hoodstock

Montreal Indigenous Community Network

Librairie Racines

Native Harm Reduction

Native Women's Shelter

Open Door Books

Prisoner Correspondence Project

QPIRG-Concordia

RawLaw McGill

REZO santé

Solidarité sans frontières / Solidarity Across Borders

South Asian Youth Collective

Stella, l'amie de Maimie

Student Society of McGill

Youth in Motion

defundmontrealpolice@gmail.com

COALITION
POUR LE
DÉFINANCEMENT
DE LA POLICE

Pour vous joindre à la Coalition, envoyez-nous un courriel.

To join the Coalition, send us an email.

NOS VALEURS

La Coalition pour le définancement de la police, fondée en juin 2020, réunit 65 organismes et groupes communautaires. La coalition met de l'avant les voix des personnes noires et autochtones et cherche à assurer la sécurité et le bien-être des communautés les plus ciblées par la police. Nous sommes engagé.es dans une démarche de décolonisation, décriminalisation et d'abolition de la police et du système carcéral. Nous prônons plutôt du support aux communautés de Tiohtiá:ke, pour qu'elles puissent s'épanouir dans le respect de leurs droits humains.

NOS

REVENDEICATIONS

NOS REVENDICATIONS

- Définancer
- Désarmer et démilitariser
- Réinvestir
- Décriminaliser



DÉFINANCER

1. Couper immédiatement au moins 50 pourcent des 665 millions de dollars du budget du SPVM pour rediriger les fonds vers des programmes et des services opérés par et pour les communautés affectées qui sont listées ici-bas.

DÉSARMER ET DÉMILITARISER

2. Bannir le port d'armes pour les agents de police, incluant les pistolets paralysants (Taser), les matraques, les armes à feu, les balles en caoutchouc, le gaz lacrymogène, le poivre de cayenne, les canons à son; démanteler les unités de police militarisées, incluant les équipes SWAT et les autres unités qui utilisent des armes de types militaires et du matériel de surveillance.



DÉCOLONISER

3. Investir dans des modèles autochtones de justice et autonomiser les communautés autochtones afin qu'elles puissent utiliser ces modèles de justice pour répondre aux offenses commises au sein de leurs communautés; favoriser la reprise du pouvoir d'autres communautés opprimées, telles que les communautés noires, afin de développer des approches similaires de justice.

RÉINVESTIR

4. Investir dans des programmes créés et gérés par les communautés pour prévenir les torts (incluant les préjudices liés à la violence, aux problèmes de santé mentale et aux drogues) et supporter les initiatives de justice transformatrice; habiliter les communautés à développer et gérer les programmes qu'elles jugent adéquats, dans la compréhension que les communautés ne sont pas monolithiques, subissent des axes d'oppression multiples et croisés, et requièrent un leadership et des programmes qui intègrent et utilisent une approche intersectionnelle (Ex. LGBTQ2S, handicap, travail du sexe, utilisation de drogue).



5. Créer et subventionner des équipes de service non armées et externes à la police pour répondre aux crises reliées à la santé mentale et à l'utilisation de drogue, aux infractions de la circulation, à la violence sexuelle, aux infractions juvéniles et aux cas de personnes disparus.

6. Investir dans des programmes et services, tels que des programmes de jeunes, des programmes récréatifs et des logements sociaux, dans des communautés présentement criminalisées; donner les ressources à ces communautés pour qu'elles développent et gèrent des programmes qu'elles jugent adéquats.

DÉCRIMINALISER

7. Décriminaliser toutes les drogues, le travail du sexe et le statut du VIH; éliminer l'escouade anti-drogue du SPVM, l'escouade de moralité, l'unité Eclipse et les autres unités visant les communautés marginalisées, ainsi que tous les programmes de surveillance proactive; libérer les détenus et supprimer les casiers judiciaires reliés aux drogues et au travail du sexe.



8. Abroger les règlements administratifs reliés aux "incivilités", libérer et supprimer tous les dossiers reliés à ces règlements administratifs (incluant les amendes non payées), incluant celles reliées à la surveillance et aux contrôles dans les transports en commun.

9. Retirer de façon permanente la police des programmes scolaires et sportifs, et cesser les patrouilles de police dans les parcs publics, dans les événements communautaires et dans les autres espaces typiques de rassemblement de jeunes.

10. Mettre fin à la criminalisation et à la surveillance de l'immigration en éliminant toute collaboration entre la police et les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et toute autre forme d'implication du SPVM dans des enjeux d'immigration.

**POURQUOI
DÉFINANCER ET
RÉINVESTIR?**

POURQUOI DÉFINANCER ET RÉINVESTIR

La police cible les personnes noires, autochtones et racisées. La police est critiquée depuis les années 1970 en raison de profilage racial et social. Bien que des réformes mineures aient été implantées, nous n'observons aucun changement réel. Un rapport en 2019 a démontré que les personnes noires et autochtones avaient quatre fois plus de chance d'être arrêté par la police qu'une personne blanche. Entre les années 2000 et 2017, le SPVM a tué 32 personnes. La majorité des victimes ont été tuées lors d'interventions de crise reliées à la santé mentale. En parallèle, les services psychiatriques restent inaccessibles financièrement pour beaucoup de personnes, et l'attente pour avoir accès à ces services est parfois de plus d'un an.

POURQUOI DÉFINANCER ET RÉINVESTIR

La police est formée pour répondre au crime, mais peu de situation dans laquelle celle-ci intervient contient des gestes criminels. Par exemple, la police se retrouve souvent en tant que « service de première ligne » pour les personnes vivant un crise reliée à la santé mentale. Trop d'individus, particulièrement des hommes noirs, sont morts aux mains de la police lors d'interventions en réponse à des urgences en santé mentale. La police n'est ni formée, ni ne devrait intervenir à la place de ressources appropriées, fiables et sécuritaires pour les personnes en crise.

**POURQUOI LES
RÉFORMES NE
FONCTIONNENT
PAS**

LES RÉFORMES NE FONCTIONNENT PAS

Les politiques réformistes tentent souvent de corriger un système qui est brisé. Cependant, les bases mêmes de ces systèmes prennent racines dans l'historique d'oppression. La violence et le racisme sont des stratégies que la police ne cesse d'utiliser. Les institutions policières ne peuvent pas être réformées pour être moins violentes et dommageables, car leurs fondements reposent sur ces stratégies.

LES RÉFORMES NE FONCTIONNENT PAS

La majorité des stratégies réformistes misent sur l'investissement dans les départements policiers, ce qui a pour effet d'augmenter la surveillance des communautés. Les fonds qui sont alloués à la police pour effectuer des réformes font en sorte qu'il est encore plus difficile pour les communautés d'exiger du changement et de la redevabilité. Les dépenses dans les services policiers et les réformes de ceux-ci surpassent les dépenses publiques investies dans les services sociaux vitaux, alors qu'il y a très peu de données qui démontrent que la présence policière réduirait la criminalité. Historiquement, les réformes policières ont eu pour effet de renforcer et développer le système carcéral raciste, avec des fonds qui auraient pu être utilisés pour soutenir les communautés. Cependant, ces fonds auraient pu être utilisés pour soutenir les communautés.

LES RÉFORMES NE FONCTIONNENT PAS

Les idées réformistes s'appuient sur une conception de la police comme étant une institution qui peut être corrigée, plutôt qu'une institution fortement enracinée dans les systèmes d'esclavage, de suprématie blanche, de colonialisme d'occupation et de génocide. Les réformes se concentrent depuis trop longtemps à réduire les maux que la police causent, plutôt qu'à imaginer ce que le rôle de la police pourrait être.

DÉFINANCER LE SPVM

DÉFINANCER LE SPVM

Les Montréalais.es sont très favorables au défnancement de la police. Cet été a été marqué par les deux plus grandes manifestations contre le racisme et la violence policière de l'histoire de la ville, et 60 % des participants à une consultation pré-budgétaire en août ont appelé à la défnancement de la police. Malgré cela, la ville de Montréal, dans sa proposition budgétaire pour l'année 2021 communiquée le 18 novembre dernier, propose d'augmenter le budget des opérations et des infrastructures du SPVM de 14,6 millions de dollars et de 6 millions de dollars en 2021, respectivement. Ces augmentations doivent être transformées en diminutions.

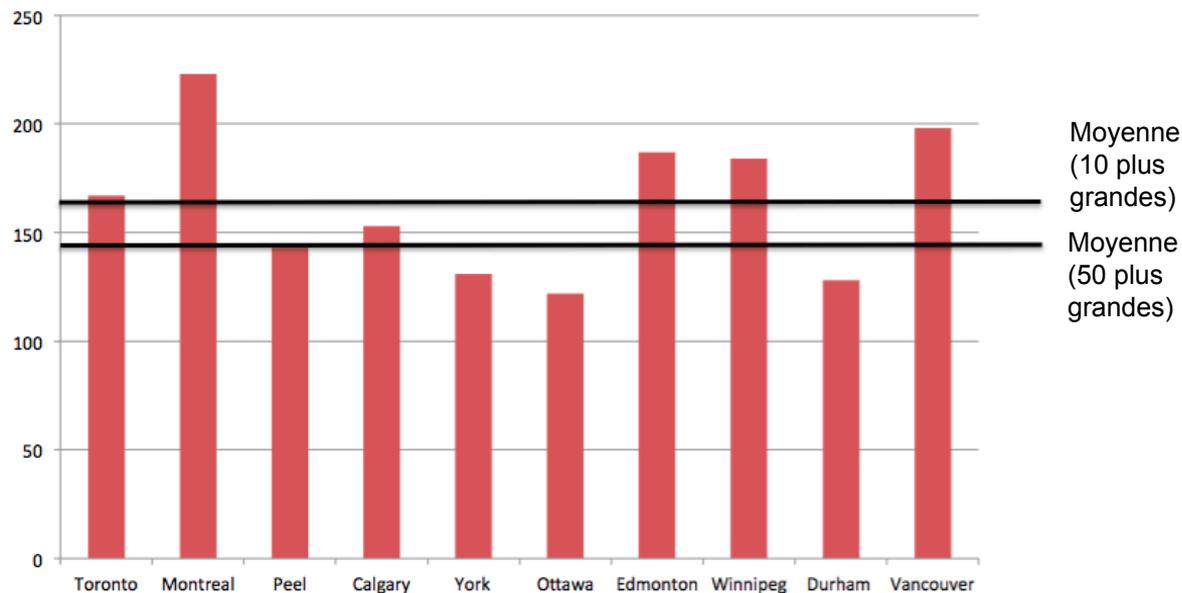
BUDGETS DU SPVM

Les dépenses reliées aux services policiers de la Ville de Montréal ont décuplé depuis 2001. Celles-ci ont augmenté de 50% entre 2001 et 2010, et de 9% entre 2011 et 2020.



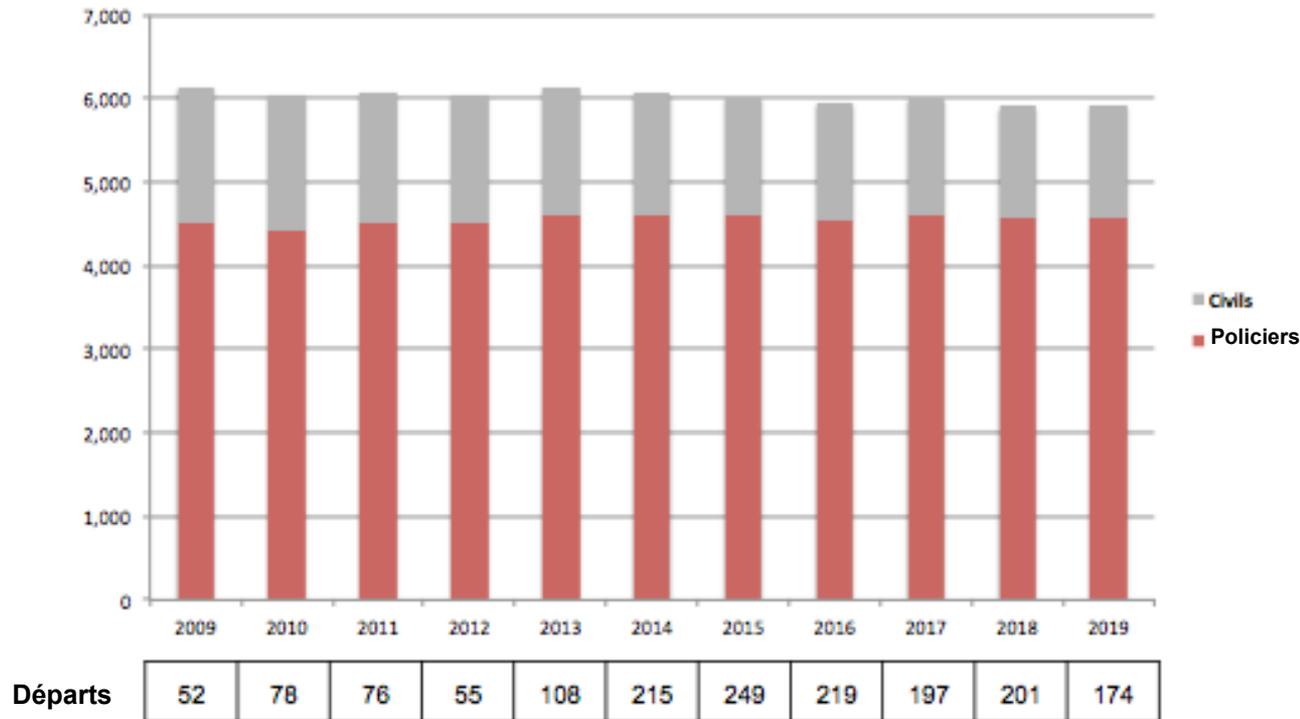
IMPORTANCE DU CORPS POLICIER

Montréal est la ville ayant le plus haut taux de policiers par habitant au Canada, soit un taux de 36 % et 52 % plus élevé que celui de la moyenne des dix et cinquante plus grandes villes canadiennes, respectivement.



ÉVOLUTION DES ÉFFECTIFS

La taille du service de police de Montréal est restée constante au fil du temps (environ 6 000 employés), le personnel sortant étant généralement remplacé par de nouvelles recrues.



ÉVOLUTION DES ÉFFECTIFS

Les efforts de la ville pour réduire les effectifs en générale n'ont pas touché à la police. Un plan quinquennal de réduction des effectifs de la ville n'a été appliqué qu'au personnel civile de la police et seulement en deux ans.

	Plan de réduction des effectifs (non-police) (2014-2018)	Réduction des effectifs policière (2014-2018)
Reduction – leaving positions vacant	500	0
Reduction – not replacing departing personnel	2,205	78
Est. cost savings (\$)	\$240 MM	\$5 MM
Est. cost savings (%)	10 %	1 %

PRÉCÉDENTS EN DÉFINANCEMENT

Au cours des six derniers mois, plusieurs villes nord-américaines ont voté une réduction du budget de la police. Calgary a également voté en faveur d'une réduction de 20 millions de dollars (5 %), mais elle sollicitera l'avis du public avant de la finaliser.

VILLE	Réduction du budget de la police (\$)	Réduction du budget de la police (%)
Austin, TX	150 millions	33 %
New York, NY	1 000 millions	17 %
Los Angeles, CA	150 millions	8 %
San Francisco, CA	120 millions	17 %
Oakland, CA	15 millions	5 %
Seattle, WA	4 millions	10 %
Baltimore, MA	22 millions	4 %

PLAN DE DÉFINANCEMENT

Notre plan de définancement réduit les dépenses et le personnel de la police de 50 %. Il y parvient en réduisant la quantité de travail que la police est censée effectuer, soit en éliminant des tâches, soit en transférant des tâches à d'autres organismes.

Élimination des tâches de la police

- Éliminer les tâches de la police qui ne protègent pas les personnes et/ou les rendent moins sûres :
 - Éliminer le travail de la police lié à la drogue, au travail du sexe, à la séropositivité et aux incivilités.
 - Retirer la police des écoles et mettre fin à la surveillance et à la participation aux activités des jeunes.
 - Mettre fin à la collaboration de la police avec l'ASFC et à toute autre implication dans les questions d'immigration.

Transfert de tâches à d'autres organismes

- Transférer les tâches de police à d'autres organismes qui peuvent mieux les accomplir :
 - Remplacer les interventions policières en cas de maladie mentale et de surdose de drogue par une équipe d'intervention communautaire
 - Remplacer les interventions de la police dans les communautés autochtones par des modèles de justice autochtones ; appliquer progressivement des approches similaires dans les communautés noires et autres communautés opprimées.

PLAN DE DÉFINANCEMENT

Les réductions du travail de la police permettent de réduire les effectifs et les dépenses à des degrés divers dans l'ensemble du service de police. Au total, 50 % des effectifs et des dépenses de la police seront réduits.

Unité	Effectifs actuel	Reduction d'effectifs	Reduction du budget (millions \$)
Direction du service	50	20 (40 %)	2,2
Gendarmerie			
– Postes de quartier (30)	2 439	1 220 (50 %)	134.1
– Socio-communautaire	72	72 (100 %)	7.9
– Métro and aéroport	167	84 (50 %)	9.2
– Brigadiers scolaires	235	235 (100 %)	25.9
– Other	605	303 (50 %)	33.2
Enquêtes criminelles	1 516	758 (50 %)	83.3
Intégrité et normes professionnels	156	47 (30 %)	5.1
Services corporatifs	667	233 (35 %)	25.7
Totale	5 904	2 971	326.8

Selon nos données et recherches, le SPVM compte un personnel pléthorique et ses ressources financières sont excédentaires. La nécessité de réduire et de réinvestir le budget alloué au SPVM dans la communauté est donc manifeste.

**RÉINVESTIR
DANS NOS
COMMUNAUTÉS**

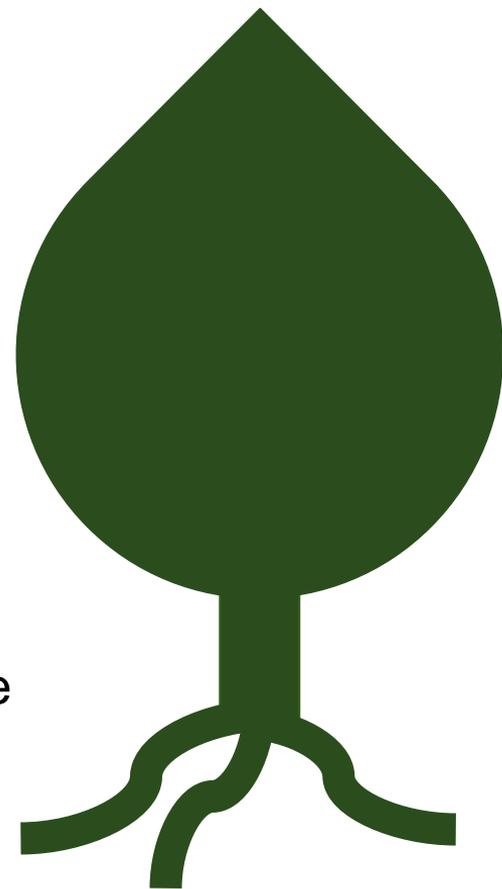
CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS

- Nous avons demandé à plus de 100 organisations communautaires de Tiohtiá:ke comment est-ce qu'elles conçoivent le réinvestissement du budget du SPVM :
 1. Qu'est-ce que votre organisation suggère pour le réinvestissement des fonds du SPVM?
 2. Quels sont les trois besoins prioritaires des communautés que votre organisation soutiennentt?
- Ayant reçu leur réponses, nous continuons les consultations de groupes et individus des communautés

LES TROIS RACINES DU RÉINVESTISSEMENT

Notre consultation a permis d'identifier trois domaines prioritaires, trois «racines» du réinvestissement :

1. Soutien à la pérennité du bien-être des communautés
2. Soutien à la justice transformative et réparatrice
3. Équipes d'urgence communautaires en situation de crise



SOUTIEN AU BIEN-ÊTRE ET À L'AUTONOMIE DES COMMUNAUTÉS

Mesures de soutien à la mobilisation et à la défense des droits

- Soutien à la solidarité à l'intérieur des communautés et entre les communautés
- Soutien aux communautés vivant avec le VIH/sida
 - Emploi : améliorer les conditions d'emploi, salaires et avantages sociaux
 - Aide alimentaire
 - Accès à de l'équipement informatique et à Internet pour briser l'isolement durant la pandémie
- Renforcer les initiatives d'éducation populaire qui soutiennent les communautés opprimées par les institutions coloniales

Mesures d'accessibilité

- Prioriser le leadership des personnes noires, autochtones et en situation de handicap dans la planification du réinvestissement
- Élaboration de programmes communautaires par et pour les personnes vivant avec un handicap
- Programmes de soutien au bien-être comportant une diversité d'options accessibles et adaptés aux personnes selon leur langue, leur culture et leur identité, plutôt que des programmes structurellement non-inclusifs
- Création et animation de formations sur le capacitisme
 - Collaboration avec des groupes anti-capacitistes pour ce faire
- Financement en vue d'accroître la portée du travail culturel qui est créé et mené par des personnes vivant avec des handicaps

SOUTIEN AU BIEN-ÊTRE ET À L'AUTONOMIE DES COMMUNAUTÉS

Soutien spécifique aux communautés 2SLGBTQIA+

- Centre pour jeunes 2SLGBTQIA+
 - Espaces confidentiels offrant de l'écoute active
 - Soutien aux personnes qui consomment des drogues
- Espace offrant un « unique arrêt » (logement, santé, justice, employabilité)
 - Soutien aux adultes avec espaces spécifiques pour les jeunes
 - Espace de communication pour les organisations communautaires 2SLGBTQIA+
- Opportunités de formation, avec une attention particulière pour les réalités des personnes qui consomment des drogues
 - Exemple : Gestion de conflits et de crises, injections plus sécuritaires, naloxone, communications avec des pairs, etc

Soutien à l'éducation

- Programmes d'éducation accessibles pour des personnes ayant différentes capacités d'apprentissage
 - Éducation à différentes compétences de la vie quotidienne incluant : les relations interpersonnelles, budget, cuisine, hygiène, alphabétisation, etc.
- Programmes de jumelage
 - Certification communautaires/diplomation menant à de l'emploi et à des carrières
- Formation à l'intervention par les pairs et formations mutuelles entre les communautés
- Éducation à la sexualité inclusive des réalités 2SLGBTQIA+ et des réalités des personnes vivant avec des handicaps, qui met de l'avant le consentement

SOUTIEN AU BIEN-ÊTRE ET À L'AUTONOMIE DES COMMUNAUTÉS

Soutien financier

- Revenu universel garanti
- Augmentation des montants de l'aide financière de dernier recours
- Fond d'urgence pour les travailleur.euses du sexe
- Programmes de formation en gestion de finances personnelles
- Transport accessible (gratuit) pour les personnes bénéficiant de l'aide financière de dernier recours (aide sociale)
 - Cartes de transports en commun mensuelles gratuites pour les personnes qui reçoivent de l'aide financière gouvernementale
- Augmentation des salaires des intervenant.es sociaux et des organisateur.ices communautaires
- Soutien financier alloué spécifiquement aux jeunes vivant avec des handicaps
 - Auto-gestion, atteinte d'objectifs et capacité d'analyse

Soutien aux familles

- Support communautaire pour les familles ayant des démêlés avec la Direction de la protection de la jeunesse
 - Accompagnement et support lors des rendez-vous
- Aide alimentaire pour les familles
- Programmes d'accès aux services de soins (exemple : réseaux de gardiennage accessible)
- Soutien à la grossesse
 - Accompagnement et support aux rendez-vous de santé
 - Soutien aux préparations reliées à la grossesse et à la naissance
- Programmes de soutien à l'adoption
 - Outils éducatifs aux individus et aux familles
- Thérapies familiales

SOUTIEN AU BIEN-ÊTRE ET À L'AUTONOMIE DES COMMUNAUTÉS

Espaces plus sécuritaires

- Augmentation des hébergements ouverts en tout temps pour les personnes qui fréquentent la rue, en situation d'itinérance et/ou vivent des situations précaires
 - Espaces confortables pour dormir
 - Nourriture
 - Espaces calmes
- Espaces confidentiels et anonymes pour les travailleur.euses du sexe et autres personnes qui fuient la violence
 - Espaces spécifiques pour les femmes, les hommes et les personnes 2SLGBTQIA+
- Espace d'entrepôts les membres de la communauté voulant conserver certains biens
- Augmenter le nombre d'entrepôts à vêtements
 - Incluant les vêtements saisonniers (pour éviter l'hypothermie la nuit)
- Infrastructures pour les organisations communautaires
 - Espaces de rassemblement
 - Pièces fermées pour les rencontres individuelles
 - Bureaux

SOUTIEN AU BIEN-ÊTRE ET À L'AUTONOMIE DES COMMUNAUTÉS

Logement

- Logements pour les jeunes
 - Logements de transition pour les jeunes adultes, particulièrement les personnes qui ont été prises en charge par le système de protection de la jeunesse
- Logements pour les adultes en situation d'itinérance
 - Hébergements de transition et logements permanents à prix modiques
 - Logement pour les personnes qui souhaitent du soutien dans la gestion de la consommation des drogues
 - Logements spécifiques pour certaines communautés
- Logements pour les travailleur.euses du sexe
 - Dans lesquels l'alcool et les drogues ne sont pas interdits
 - Inclusif pour les personnes trans, non binaires et non conformes dans le genre
 - Édifices discrets permettant de conserver une confidentialité

Santé

- Développement d'un centre de santé autochtone
- Programmes de santé holistique
 - Santé émotionnelle : intervention/thérapie en lien avec le deuil, formation en lien avec la violence latérale, soutien par les pairs
 - Santé mentale : services psychosociaux, soutien par les pairs
 - Santé physique : soutien à la mobilité, services ancrés dans les communautés
 - Santé spirituelle : services culturellement spécifiques, programmes de guérison axés avec le contact avec la Mère-terre
- Rétablissement
 - Soutien aux programmes de rétablissement physiques, de mobilité et de gestion de la consommation de drogues
 - Augmentation des sites d'injection supervisés et espaces de consommation

JUSTICE TRANSFORMATIVE ET RÉPARATRICE

La justice transformative et réparatrice est centrée sur la guérison, la communauté, le respect, l'écoute, l'autodétermination et l'équilibre.

JUSTICE TRANSFORMATIVE ET RÉPARATRICE

En se basant sur ces valeurs, les personnes qui naviguent un processus judiciaire peuvent avoir accès à un espace dans lequel elles peuvent aborder les conflits qui se déroulent dans leurs communautés, qui souvent découlent des impacts de la violence coloniale et de traumatismes intergénérationnels.

JUSTICE TRANSFORMATIVE ET RÉPARATRICE

Ce processus mène à une compréhension globale des impacts de ces conflits sur la sécurité des personnes impliquées, sur celle de leurs proches et de leurs communautés. Il permet également d'utiliser des moyens de guérison appropriés et de réparer les dommages causés.

JUSTICE TRANSFORMATIVE ET RÉPARATRICE

La justice transformative et réparatrice crée des approches en réponse à la violence, aux blessures et aux abus permettant aux membres d'une communauté de partager leur histoire et d'être écouté. Cette réciprocité est cruciale dans le processus de guérison.

JUSTICE TRANSFORMATIVE ET RÉPARATRICE

La justice transformative et réparatrice comparée au système de justice colonial:

- **Utiliser sa voix**
 - Permet aux membres d'une communauté de parler pour elleux-mêmes au lieu d'être représenté.es par des acteur.ices judiciaires
- **La guérison plutôt que des mesures disciplinaires de punition**
 - Liens avec la décriminalisation des drogues, du travail du sexe, la non-divulgence du VIH, etc.
 - Les bien-être des individus, familles, groupes et communauté au centre des actions
- **Des programmes de support à la justice en dehors du système légal colonial (dans une perspective abolitionniste)**
 - Travail dans une perspective d'abolition. Réductions des méfaits systémiques par la création de programmes de décriminalisation

JUSTICE TRANSFORMATIVE ET RÉPARATRICE

Exemples de programmes de justice transformative et réparatrice :

- Cercles de justice
 - Spécifiques aux différentes cultures et communautés
- Programmes de résolution de conflits axés sur la terre
- Construction et maintien des liens interpersonnels
 - Spécifiquement adaptés aux relations et aux familles

Les organisations communautaires de les membres de la communauté aimeraient voir de tels exemples se développer à Tiohtiá:ke – le définancement et le réinvestissement peuvent permettre d’y parvenir.

ÉQUIPES COMMUNAUTAIRES DE RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

La création d'équipes d'urgence de première ligne non violentes, ancrées dans les communautés, est une priorité mise de l'avant par plusieurs membres des communautés et organisations communautaires que le Comité réinvestissement a consulté. Ces équipes remplaceront la police en tant que premier.es-répondant.es.

Les organisations consultés ont décrit ces équipes comme :

- Étant non armées
- Ayant accès à de la formation complète et continue sur :
 - La santé mentale et la prévention du suicide
 - La sécurité culturelle et les approches qui prennent en compte les traumatismes
 - L'intervention non violente et la justice réparatrice
 - Redéfinir les notions de de santé et de bien-être
- Mettant en oeuvre des approches non physiques et non violentes

ÉQUIPES COMMUNAUTAIRES DE RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Objectifs des équipes :

Les équipes d'urgence communautaires en situation de crise travailleront avec les membres des communautés de Tiohtiá:ke (Montréal) qui vivent des crises de santé mentale. Les équipes pourront être composées d'intervenant.es sociaux, d'intervenant.es en santé mentale, de pairs ayant reçu des formations, d'aîné.es, de gardien.nes du savoir, de professionnel.les de la santé, d'intervenant.es auprès de personnes endeuillées.

ÉQUIPES COMMUNAUTAIRES DE RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Tâches des équipes :

1. Offrir du support immédiat dans le but de stabiliser et calmer les personnes en situation de détresse et/ou de crise;
2. Répondre aux appels que des individus en détresse feront à une ligne téléphonique 24h/24, 7 jours/7, pour recevoir du support;
3. Offrir des services d'intervention en situation de crise, de prévention du suicide et de soutien aux personnes endeuillées;
4. À travers des références et des suivis, aider les individus à recevoir du soutien post-crise;
5. S'assurer de la compréhension mutuelle (exemple: langue).

ÉQUIPES COMMUNAUTAIRES DE RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Exemple de modèle (phase 1)

**Modalités à déterminer à partir de la vision des membres des équipes de travail de 2 à 4 personnes, sur des quarts de travail couvrant 24 heures par jour, 7 jours par semaines, dans tous les quartiers de Tiohtiá:ke (Montréal)*

- Établissement d'un plan stratégique, d'objectifs organisationnels, définition des besoins en termes de ressources matérielles, financières et humaines, création d'un échéancier;
- Communication avec des organisations communautaires existantes pour consolider les savoirs et créer des partenariats
- Création d'un plan de formation pour les nouveaux membres;
- Développement d'un processus d'évaluation réunissant de l'information sur les meilleures pratiques et éléments à améliorer;
- Renforcement des liens au sein des équipes, engager un nombre convenables de travailleurs et suivi pour de la formation adéquate et exhaustive;
- Mise en place d'une ligne téléphonique d'urgence, partager le service aux organisations communautaires;
- Project pilote d'équipes communautaires de premier.es-répondant.es (nombres d'appels et d'interventions limité)
- Au début, l'horaire sera restreint afin de permettre d'évaluer et adapter les interventions;
- Élargir graduellement les services offerts selon les capacités organisationnelles.

EXEMPLE DE BUDGET (PHASE 1)

Catégorie budgétaire	Description des dépenses prévues	Montant
Salaires	<ul style="list-style-type: none">a. 1 coordinateur.ice à temps plein (40 heures par semaine X 35\$/heure X 52 semaines)b. 4 téléphonistes (4 employé.es X 40 heures par semaine X 25\$/heure X 52 semaines)c. 14 intervenant.es (14 X 27\$/heure X 40 heures par semaine X 52 semaines)d. 6 professionnel.les de la santé (6X 29\$/heure X 40 heures par semaine X 52 semaines)e. Bonus de nuit de 7.50\$ per hour(7.50\$ X 8 hours par jour X 7 jours par semaine X 52 semaines X 5 travailleur.euses de nuit)	1 538 160 \$
Camionnettes	<ul style="list-style-type: none">a. Deux camionnettes pour le transport des membres des communautés + équipement (2 X 50 000\$)	100 000 \$
Services en santé mentale	<ul style="list-style-type: none">a. Sessions de thérapie/consultation pour chaque intervenante (150\$ par session X 25 travailleur.euses X 52 semaines)	562 500 \$
Matériel	<ul style="list-style-type: none">a. Matériel de réduction des méfaits pour chaque intervenant.e - naloxone, condoms, seringues, etc. (250\$ X 20 travailleur.euses X 12 mois)b. Matériel culturellement spécifique- sauge, tambour, cèdre, tabac, etc. (250\$ X 12 mois)	60 000 \$

EXEMPLE DE BUDGET (PHASE 1)

Catégorie budgétaire	Description des dépenses prévues	Montant
Transport	a. 1 500\$ par mois d'essence X 12 mois b. Assurance - 10 000\$ par année	28 000 \$
Loyer et fournitures de bureau	a. 2,500\$ par mois	30 00 \$
Autres dépenses	a. Dépenses administratives: 15 % des dépenses totales prévues	335 319 \$

Budget total

2 653 979 \$

CONCLUSIONS

Voici la vision des organisations communautaires et membres des communautés qui se sont exprimé.es en appui à la Coalition pour le définancement de la police de Montréal. Nos revendications et nos priorités sont claires. Nous exigeons un définancement du SPVM et un réinvestissement des fonds dans des programmes qui donnent du pouvoir à nos communautés.

Il est temps de repenser notre conception de la sécurité publique. Définancez le SPVM. Réinvestissez dans le soutien aux communautés. Joignez-vous à la vision communautaire.